



**COMITE DE LA CAISSE DES
ECOLES
DU MARDI 29 NOVEMBRE 2022**

**Délibération
CDE-2022-37**

SECRETAIRE DE SEANCE

M TREMINTIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt et un le mardi 29 novembre à 18h30 les membres du Comité de la Caisse des Ecoles de SAINT-CLOUD se sont réunis sous la présidence de Jacques GRUBER, Président délégué, pour la séance à laquelle ils ont été régulièrement convoqués.
Les pouvoirs suivants ont été donnés De Marianne Lamblot à Sophie Gibert

**ATTRIBUTION DES MONTANTS DES SUBVENTIONS POUR LES
PROJETS D' ACTIONS EDUCATIVES**

LE COMITE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 7 décembre 1999,

ENTENDU l'exposé du rapporteur de la commission d'arbitrage,

CONSIDERANT l'intérêt d'accompagner financièrement les écoles élémentaires et maternelles de la ville, dans l'organisation de leurs projets pédagogiques,

CONSIDERANT la nécessité de fixer un montant de subvention pour chaque projet d'action éducative présenté,

ARTICLE 1, DECIDE d'octroyer pour l'année scolaire 2022-2023 une subvention pour chaque école comme présentée ci-après:

PRESENTS : 4
POUVOIRS : 1
VOTANTS : 5
NE PREND PAS PART : 0

POUR : 5
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

PRÉSENTS

Le Président

M Jacques GRUBER

Les Elus

Mme Edith SAGROUN
M Jean-Claude TREMINTIN

Autres

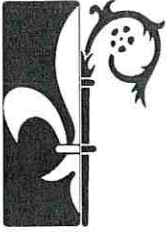
Mme Marianne LAMBLLOT
Insp. de l'Education Nationale
Mme Sophie GIBERT
Conseillère pédagogique
(pouvoir)

Les Parents élus

Mr Michel DEGON
Mme Agnès LEON
Mme Séverine WATELET

N°	Nom de l'école	Nature du projet	Décision de la Commission
1	Centre élémentaire	Sensibilisation au respect de la biodiversité	882€
2	Fouilleuse élémentaire	Les échecs à l'école	996€
3	Val d'or élémentaire	A la rencontre des héros et dieux grecs	650€
4	Coteaux élémentaire	Jardin'Art	990€
5	Coteaux élémentaire	Vivre les sciences du vivant	2 355.60€
6	Coteaux élémentaire	Théâtre aux Coteaux !	3 692.50€
7	Montretout élémentaire	Saint-Cloud, Lieu d'histoires	1 252.80€
8	Montretout élémentaire	Projet Grand Nord avec Polar Team	2 800€
9	Montretout élémentaire	Les nouvelles aventures d'Astérix et Obélix en stop motion	3 701.60€
10	Val d'or maternelle	Découverte de l'art circassien	4 765.60€
11	Montretout maternelle	Chorale	4 117.33€
12	Coteaux maternelle	Projet jardin	400€
13	Pasteur maternelle	Chorale	
	TOTAL		26 603.43€

Accusé de réception en préfecture
092-269200879-20221202-2210040-01
Date de télétransmission : 02/12/2022
Date de réception préfecture : 02/12/2022



ARTICLE 2, DECIDE que les subventions seront versées sur le compte des coopératives de chaque école,

ARTICLE 3, PRELEVE la dépense en résultant sur l'article 6 573 du budget 2023 de la Caisse des Ecoles,

Fait et délibéré à Saint-Cloud, le 29 novembre 2022

Pour extrait conforme,

Jacques GRUBER

Président délégué de la Caisse Des Ecoles

